



24H2CV 2021

22-23-24 Octobre 2021

Règlement Particulier

Chapitre I. Organisation

Article 1 : Définition de l'épreuve :

L'épreuve « 24 Heures 2CV » a le statut d'épreuve nationale avec participation étrangère autorisée et est composé :

- d'une course de 24 heures des Championnats de Belgique « 2cv Racing Cup » et « C1 Racing Cup »,
- d'une épreuve de 200 minutes du championnat « 100 Series by BGDC ».

Article 2 : Organisation :

L'épreuve sera organisée par 2CV Racing Teams asbl en conformité avec les prescriptions du Code Sportif International de la FIA et à ses annexes, des prescriptions du RACB Sport, des règlements sportifs et techniques spécifiques des championnats composant l'épreuve ainsi que du présent règlement particulier et additionnel ainsi que de ses annexes. Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent règlement particulier seront annoncés uniquement par voie d'additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Les règlements sportifs et techniques figurent à l'adresse www.racb.com et sur le site propre à chaque série.

De par leur engagement, tous les concurrents et pilotes s'engagent à respecter ces textes et à considérer le présent règlement comme faisant partie intégrante du règlement spécifique de leur championnat.

En cas de divergences d'interprétation du présent règlement, seul le texte français fera foi.

Article 3 : Informations spécifiques de l'épreuve :

Nom de l'épreuve	24 Heures 2 CV
Autorité sportive nationale	Royal Automobile Club of Belgium RACB Sport Rue d'Arlon 53/3 1040 Bruxelles T. : +32 2 287 09 11 E.: sport@racb.com





Organisateur/Promoteur

2CV Racing Teams asbl
Rue P.J. Antoine 109
4040 Herstal
E. : info@2cvracingteams.be

Directeur d'épreuve

Bernard DELVENNE
Licence RACB 2398
T. : +32 475 62 01 75
E. : bernard@2cvracingteams.be

Secrétariat et permanence

Jusqu'au 21 Octobre 2021 voir organisateur
Après le 21 Octobre 2021 voir directeur d'épreuve

Date et lieu de l'épreuve

22-23-24 Octobre 2021
Circuit de Spa-Francorchamps, Route du Circuit 55,
4970 Stavelot

Engagement

Les formulaires devront parvenir aux promoteurs de chaque série avant la date prévue par leur règlement

Durée des course et horaires

Voir timing

Durée du meeting

Le meeting commence avec les vérifications techniques et administratives et se termine à l'expiration d'un des délais les plus tardifs suivants :

- Délai de réclamation ou d'appel ou fin d'audition ;
- Fin des vérifications administratives et techniques ;
- Publication du classement final.

Vérifications Sportives

Voir timing

Le concurrent/pilote doit être titulaire d'une licence en cours de validité d'un degré minimal comme stipulé dans le règlement sportif de la série où il participe.

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation justifiée par mail au directeur d'épreuve avant le 22 Octobre 2021 et il recevra une convocation avec date et heure. Cette demande DEVRA indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent, le nom du pilote ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION SPORTIVE. La dérogation est sous réserve d'acceptation par le collège des commissaires sportifs.

Les pilotes étrangers DOIVENT être en possession d'une attestation de leurs fédérations les autorisant à participer à l'épreuve.





Vérifications techniques

Voir timing

Le concurrent/pilote qui ne sait pas être présent aux vérifications doit introduire une demande de dérogation justifiée par mail au directeur d'épreuve avant le 22 Octobre 2021 et il recevra une convocation avec date et heure. Cette demande DEVRA indiquer dans l'objet : le numéro de la voiture, le nom du concurrent, ainsi que la mention DEMANDE DE DEROGATION POUR VERIFICATION TECHNIQUE. La dérogation est sous réserve d'acceptation par le collège des commissaires sportifs.

Tableau d'affichage officiel

F1 Pit Building – Côté Paddock – Entre box 1 et 2

Essence

Les concurrents DOIVENT se fournir en carburant à la pompe TOTAL dans l'enceinte du circuit. Le transport doit se faire dans les conditions de la note du SRI qui sera distribué lors des vérifications.

Briefing

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes. Toutes absences sans force majeure (décision à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs) sera passible d'une amende de 100€ ainsi que d'un refus de participer à l'épreuve.

Podium et parc fermé

Informations données aux briefings

Article 4. Officiels

Direction de course

Directeur d'épreuve et de Course	Bernard DELVENNE	Lic 2398
	Laurent VOOGT	Lic 1426
Directeur de course adjoints	Iwan DELHEZ	Lic 2929
	Quentin HOTTON	Lic 3811
100 Series by BGDC	Marc PILLOY	Lic 4047
	Olivier HERMANS	Lic 4105

Collège des commissaires sportifs

2CV Racing Cup & C1 Racing Cup

Président	Adrien ABSIL	Lic 0836
Membres	Ronald BARBIERE	Lic 1954
	Wim COOLS	Lic 3481
	Guy DAUBIE	Lic 2652
	Fabrice GIOVANNINI	Lic 2535
	Alexandre MAGIS	Lic 3206

100 Series by BGDC

Président	Guy DAUBIE	Lic 2652
Membres	Ronald BARBIERE	Lic 1954
	Alexandre MAGIS	Lic 3206





Secrétaire de meeting	Denis DECLERCQ	Lic 1745
Responsable des commissaires technique	Ghislain VERRIEST	Lic 3021
Service médical	Dr Christian WAHLEN	Lic 1047
Chronométrage	Michaël GOBLET	Lic 2375
Commission RACB Track Marshals	Francis MIDLAIRE	Lic 4061
Commission des Commissaires de Stand	Bernard DENOLF	Lic 3497
Directeur de la sécurité	Sven LEUFGEN	Lic 3842
Relations Concurrents	Serge GRANDRY	Lic 3913
	Patrick HANUT	Lic 3903
	Pascal MAGERMAN	Lic 4059
	Johnny VANNIEUWENHUYZE	Lic 3914
100 Series by BGDC	Michel DE RUYDTS	Lic 2810
	Robert BUEKENHOUT	Lic 3408
	Gaëtane BACHY	Lic 3333

Article 5. Timing

Voir annexe

Ce timing est informatif et peut être modifié lors du meeting par la direction d'épreuve en concertation avec le collège des commissaires sportifs.

Ouverture paddock : Jeudi 21 Octobre 2021 à partir de 18h

Welcome : Spa Racing – Rue Saint Laurent 1 – 4970 Stavelot

Chapitre II. Conditions particulières de l'épreuve.

Article 6. Pilotes

Tous les pilotes devront être en conformité avec les dispositions prévues à l'annexe L du code sportif international 2021 émis par la FIA en ce qui concerne :

- La licence
- Les équipements individuels

Article 7. Description des véhicules admis

Les véhicules doivent être en conformité avec les règlements techniques des séries/coupes auxquels ils appartiennent.

Les équipements de sécurité de toutes les voitures doivent être en conformité avec le code sportif international 2021 émis par la FIA.

Si un véhicule est impliqué dans un incident sur la piste entraînant un rapatriement, il est obligatoire de le faire contrôler par la commission technique avant de reprendre la piste.



Article 8. Laisser passer – Carte de fonction

Ces documents seront remis/mis à disposition de chaque responsable/coordonateur de la série qui sera chargé de les faire parvenir aux concurrents/pilotes.

Article 9. Assurances

L'organisateur a souscrit à une assurance en conformité avec les dispositions de loi en vigueur en la matière.
Numéro de police : AXA 730.261.439

Chapitre III. Déroulement de l'épreuve

Article 10. Essais – Qualifications

Les essais qualificatifs seront chronométrés suivant le timing en annexe.

Article 11. Grille de départ

Les grilles de départ seront établies sur base des résultats des essais qualificatifs. Les grilles de départ seront sous la responsabilité de chaque série et devront être complètes 30 minutes avant l'heure du début de procédure.

Article 12. Procédure de départ

24H 2CV/C1 : Départ lancé en grille 24h à l'extinction des feux ou à défaut à l'abaisser du drapeau national.

Autorisation obtenue de la commission homologation d'avoir maximum 120 voitures en piste. Les 100 premières voitures partiront de la grille de départ, les 20 voitures suivantes partiront de la voie des stands.

BGDC : Départ lancé en grille F1 à l'extinction des feux ou à défaut à l'abaisser du drapeau national.

Les instructions de mise en grille seront données au briefing de chaque série.

Article 13. Procédure d'arrivée

Le drapeau à damier sera abaissé sur la voiture la mieux classée à l'issue de la course et en mouvement sur la piste.

Article 14. Procédure « safety-car »

Il y aura deux safety-car en service pour l'ensemble des courses du meeting.

La procédure « safety-car » sera mise en service pour neutraliser la course sur décision exclusive de la direction de course.

Les safety-cars seront équipés de gyrophare orange positionnés sur le toit et porteront le mot « safety-car » à l'arrière ainsi que sur les côtés.



Les voitures se trouvant en pitlane au moment de la procédure ne pourront rejoindre la piste qu'au moment où toutes les voitures suivant le safety-car seront passées à hauteur de la sortie pitlane et pendant tout le temps que l'autre safety arrive à vue de la sortie pitlane.

La fin de procédure se fera lorsqu'il sera décidé d'éteindre les feux des safety-car pendant un demi-tour.

Les dépassements seront autorisés dès que les drapeaux verts seront abaissés à la fin de la procédure.

Article 15. Procédure Full Course Yellow (FCY)

La mise en route de cette procédure sera effectuée si l'utilisation des safety-car n'est pas requise. Cette procédure sera communiquée lors du briefing de chaque série.

Article 16. Divers

Pénalités :

La présentation des pénalités se fera de la passerelle d'arrivée située en F1.

La diffusion des pénalités se fera via la voie des écrans de chronométrage et la radio team.

Le tableau des pénalités sera communiqué ultérieurement et distribué sur demande lors des contrôles administratifs.

Rapatriement :

BGDC : jusque 30 min de l'arrivée dans un délai d'une heure pris en compte à partir de l'arrêt.

24H2cv : jusque 30 min de l'arrivée dans un délai de 60 minutes pris en compte à partir de l'arrêt.

Chef Team :

La désignation d'un chef-team est OBLIGATOIRE et doit être communiqué par mail au directeur d'épreuve avec NOM-Prénom-Email-Gsm.

Vitesse pitlane :

Maximum 60km/h.

Droit de réclamation et droit d'appel :

Droit de réclamation : 500€

Droit d'appel national : 2.000€

Droit d'appel international : 6.000€

Les articles 13 et 15 du Code Sportif International 2021 sont d'applications.

Changement de pilote :

Lors d'un changement de pilote, deux personnes sont autorisées pour aider au changement.



Bruit :

L'application de 107db dynamique sera d'application pour toutes les séries.

+++ RESPECTEZ LES COMMISSAIRES ET SOYEZ FAIR-PLAY, VOUS SEREZ TOUS GAGNANT +++

Visa RACB Sport : C-S-DCHV-037



Timing

Vendredi 22/10/2021

12.00 – 18.30	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Contrôles Administratives
17.00 – 18.30	100 Series by BGDC	Contrôles Administratives
12.00 – 20.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Contrôles Techniques
17.00 – 20.00	100 Series by BGDC	Contrôles Techniques
18.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Briefing

Samedi 23/10/2021

07.00 – 08.30	100 Series by BGDC	Contrôles Administratives & Techniques <i>(uniquement sur convocation)</i>
07.00 – 09.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Contrôles Administratives & Techniques <i>(uniquement sur convocation)</i>
09.00 – 09.45	100 Series by BGDC	Qualifications
10.00 – 12.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Qualifications
12.15 – 15.35	100 Series by BGDC	Course
15.45 – 16.30		
16.30	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Start Procedure de Départ
17.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Course

Dimanche 24/10/2021

17.00	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Fin de la Course
17.30	2CV Racing Cup & C1 Racing Cup	Podiums